
Ci-joint copie de l'observation n°4 inscrite sur le registre tenu à la Mairie de Desingy suite à ma permanence de ce jour (4 ème)

En raison de la faible lisibilité de la copie faite ce jour sur place, M DUPARC de l'Association de Pêche et de Préservation des Milieux Aquatiques (APPMA) du Val des Ussets évoque

1- le dépôt des boues de lavage en provenance de Culoz (?); je me demande s'il ne confond pas avec Chavanod

2- la remise en état sous forme de végétalisation de la bordure Est de la carrière suite à l'extension avec utilisation d'essences du cru


3-une attention particulière pour le ruisseau de Planaz coulant en contrebas de la route de l'Ancienne fruitière

4-Il demande si des analyses des remblais en provenance de Suisse (région genevoise) sont effectuées et si le suivi de ces analyses est effectué; j'avais précédemment posé cette question à M DECOSNE.

l'environnement et la consommation humaine

Protocole le 11/12/2018 à 12h05

Reçu

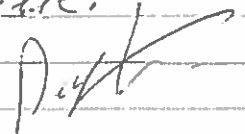

J. ECARNOT

4° TERMINATION le 13/12/2018 de 9h à 12h

Observation n°4

M^{me} DUPRÉ Laurent -
APPMIA ANNECY Rivière &
Société Pêche France et
Du Val des VSES

- 1) Nous espérons ne plus avoir de dépôt de boue de l'ouvrage de la tête de canal, et des analyses plus accrues (PCB-est) de ces bords si elle sont autorisées.
- 2) Nous demandons pour la remise en état des parcelles 73-74-75-76-438 - une revegetalisation en espèces de l'eau.
- 3) Nous demandons une attention particulière aux nuisances causées par l'Ancienne Fracture car il est déjà impacté par les bords par la commune d'Anancy. Bilan et impacte sur le Val VSES.
- 4) Nous demandons aussi la suite d'analyses des Taux de Remblais venant de Suisse.



Protocole le 13/12/2018 à 12h

Reçu


D. ECARNOT